

Déclaration commune des Présidents d'assemblée du G7

Nous réaffirmons le rôle central joué par les parlements dans la vie démocratique. Les parlements, assemblées représentant toutes les composantes de la société, sont des institutions clés de la démocratie : ils expriment la volonté du peuple grâce à leurs fonctions législatives et de contrôle.

Les parlements ont un rôle essentiel à jouer pour contribuer au succès des politiques en matière environnementale. En concevant et adoptant les législations, en approuvant les budgets nationaux et en demandant des comptes aux gouvernements, les parlements sont un élément clé de l'engagement des Etats en faveur de l'environnement. Aussi nous engageons-nous à exercer nos responsabilités avec la plus grande vigueur et à faire avancer nos prérogatives afin de mieux protéger nos océans.

La vie et le bien-être de l'humanité dépendent de la santé et de l'utilisation durable des océans. Les mers et les océans nous offrent des opportunités extraordinaires ; il s'agit d'une richesse fragile qu'il faut protéger car elle est menacée. Nous soulignons avec force notre préoccupation quant aux dégradations que subissent les océans et nous réaffirmons l'urgence d'adopter des stratégies à même de protéger les richesses que nous offrent les océans, le milieu marin et sa biodiversité.

Nous, présidents des parlements des pays membres du G7, souhaitons insister sur l'importance d'une mobilisation générale en faveur des océans comme bien commun : la protection des océans et de leurs ressources est un enjeu mondial majeur autour duquel doivent se retrouver tous les acteurs, publics et privés.

Nous souhaitons que les contacts entre les parlements permettent de maintenir un fort niveau de mobilisation en matière environnementale, d'évoquer régulièrement les questions liées à la protection des océans et de diffuser les bonnes pratiques. Nous sommes convaincus que les parlements peuvent jouer un rôle moteur dans la lutte contre le changement climatique et pour la protection des océans.

L'accord de Paris sur le climat, dans son préambule, encourage tous les Etats à veiller à l'intégrité de l'océan en tant qu'écosystème en vue de la protection de sa vaste biodiversité. La préservation des océans requiert une attention particulière dans les discussions relatives au changement climatique et nous nous félicitons de la place prépondérante que la COP 25 qui se tiendra au Chili accordera à la protection des océans.

La préservation de la biodiversité et des écosystèmes marins est essentielle pour la vie, la sécurité alimentaire et la prospérité économique de l'humanité. Nous tenons à souligner l'importance de développer un cadre mondial solide pour la biodiversité post-2020, et de poursuivre la recherche et la mise en œuvre de solutions fondées sur l'économie circulaire. A cet égard, nous suivrons avec vigilance les prochaines échéances internationales en matière de biodiversité et la mise en œuvre des engagements pris par les gouvernements en matière de lutte contre les déchets marins.

Nous serons également très attentifs aux négociations en matière de gouvernance des océans, et en particulier les négociations en cours aux Nations unies concernant l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant au titre de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer.

Nous soulignons le rôle déterminant de la recherche scientifique et de l'innovation pour la préservation des océans. Elles sont essentielles pour améliorer les connaissances sur l'état écologique des océans, accroître la sensibilisation, éclairer les décisions politiques et favoriser le développement et le déploiement de technologies en faveur d'une gestion durable des océans.

France
M. Richard FERRAND
Président de l'Assemblée nationale

Allemagne
M. Wolfgang SCHÄUBLE
Président du Bundestag

Canada
M. Bruce STANTON
Vice-Président de la Chambre des Communes

Etats-Unis
Mme Nancy PELOSI
Présidente de la Chambre des Représentants

Italie
M. Roberto FICO
Président de la Chambre des Députés

Japon
M. Tadamori OSHIMA
Président de la Chambre des Représentants

Royaume-Uni
M. John BERCOW
Président de la Chambre des Communes

Union européenne
Mme Mairead McGUINNESS
Première Vice-Présidente du Parlement européen

CONTACT PRESSE :

Christophe MALBRANQUE – 01 40 63 59 48

presse.presidence@assemblee-nationale.fr